FORMATION REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

2HAR

Depuis le 1er janvier 2019, la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel, prévoit l'obligation de nommer deux référents harcèlement sexuel et agissements sexistes

- **Un référent au sein du CSE (entreprises de plus de 11 salariés)**
- **Un référent désigné par l'employeur (entreprises de plus de 250 salariés)**

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation permet de s'approprier les enjeux de la fonction de référent.

Public Visé

Personne désignée par l'employeur ou membre du CSE

Pré Requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Comprendre ce que recouvrent les notions de harcèlement sexuel, agissements sexistes et de harcèlement moral
- Prévenir : engager des actions de prévention au sein de l'entreprise
- Agir : orienter et accompagner les salariés

Parcours pédagogique

COMPRENDRE
- Approche juridique
- Approche psychologique du harcèlement

PREVENIR : ENGAGER DES ACTIONS DE PREVENTION AU SEIN DE L'ENTREPRISE
- L'importance de la communication et de l'information
- Sensibilisation du personnel, de l'encadrement : échanges d'idées
- Articulation avec les RPS

AGIR : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES SALARIES
- Les différents acteurs pouvant intervenir : qui sont les "soutiens" privilégiés dans l'entreprise ou à l'extérieur ? Et les relais : managers, RH…
- Agir face au harcèlement : que faire quand un cas est décelé ?

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports et d'échanges
- Confrontation des expériences des participants
- Supports numériques

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans les Ressources Humaines

- **ASFO Grand Sud** Siret : 834 204 273 00017 N° déclaration activité : 76310897031
- **ASFO Grand Sud GP** Siret : 508 047 529 00039 N° déclaration activité : 73810082681
- **CEFIRC** Siret : 433 785 946 00032 N° déclaration activité : 72640201664
- **ASFO Grand Sud Pays Catalan** Siret : 939 696 886 00018 N° déclaration activité : 76660309966

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, analyse de cas pratiques

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR

Durée

7.00 Heures

1 Jour

- **ASFO Grand Sud**
 Siret : 834 204 273 00017
 N° déclaration activité : 76310897031
- **ASFO Grand Sud GP**
 Siret : 508 047 529 00039
 N° déclaration activité : 73810082681
- **CEFIRC**
 Siret : 433 785 946 00032
 N° déclaration activité : 72640201664
- **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
 Siret : 939 696 886 00018
 N° déclaration activité : 76660309966